

Séance du jeudi 18 décembre 2025 à 18h00

Délibération N° 2025_077 – Compétence ASSAINISSEMENT

Vote des tarifs des redevances 2026 (Parts fixes-Parts variables)

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix-huit heures, le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de Vinalie à Rabastens sous la présidence de **François VERGNES, président.**

M. Cyril MANEN a été nommé secrétaire de séance.

Date de convocation et d'affichage : 11 décembre 2025

ETAT DES PRESENCES AU COMITE SYNDICAL DU 18/12/2025 - ASSAINISSEMENT

CA2G	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par	CA2G	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par
ALOS	CAUDERAN Alain		X		LASGRAISSES	ASSIE Alain			X POZZA P.
ANDILLAC	BROS Jacques	X			LA SAUZIERE ST JEAN	LAPEYRE Patrice		X	
AUSSAC	GUBAUD Pascal	X			LE VERDIER	DELPECH Jean-Marc - supp DA SILVA S.	X		
BEAUVAIS SUR TESCOU	EGUILUZ Bernard - supp DIJOUX M.	X			LISLE SUR TARN	PUIBASSET Pascale		X	
BERNAC	DELERIS Jean-Michel	X			LOUPIAC	ESTRADA Laurent	X		
BRENS	TERRAL Michel	X			MEZENS	TISSERAND Jacques		X	
BRIATEXTE	ANGOSTO Richard		X		MONTANS	BEZIOS Jean-Marie	X		
BROZE	TRENTAZ Serge		X		MONTDURAUSSIE	PAULIN Georges	X		
BUSQUE	BOUYSSIE Bertrand	X			MONTELS	RAU Ludovic	X		
CADALEN	DAVALAN Christian	X			MONTGAILLARD	VIALAR Bernard	X		
CAHUZAC SUR VERE	YECHE Francis	X			MONTVALEN	DELABRE Grégory		X	
CAMPAGNAC	BOULOC Jean-Louis		X		PARISOT	CHARRUYER Sébastien		X	
CASTANET	POUX Cynthia - supp BONNEFOUS	X			PEYROLE	CAMALET Alain	X		
CASTELNAU DE MONTMIRAL	BOSC Frédéric	X			PUYBEGON	CINQ Robert-suppl ROUFFIAC R.	X		
CESTAYROLS	BERNADOU Francis	X			PUYCELSI	LAMBERMONT Ghislain -suppl BEILLEVAIRE E.	X		
COUFFOULEUX	TENEGAL Denis	X			RABASTENS	PAYÀ Ludvine		X	
FAYSSAC	RAUCOULES Gilles	X			RIVIERES	MANEN Cyril	X		
FENOLS	MOLLE Jean-Marc		X		ROQUEMAURE	SOULIES Claude		X	
FLORENTIN	DUBOE Jean-Marc		X		SALVAGNAC	MIRAMOND Bernard	X		
GAILLAC	SOUQUET Martine		X		SENOUILLAC	FERRET Bernard		X	
GIROUSSENS	DUSSEL Francis	X			SAINT BEAUZLE	FAGES Philippe		X	
GRAULHET	ORTEGA Fernand		X		STE CECILE DU CAYROU	CARAIRE Jean-Pierre	X		
GRAZAC	FAURE Nathalie	X			ST GAUZENS	BOULVRAIS Paul	X		
ITZAC	DURAND Pascal		X		ST URCISSE	FOURNIE Daniel	X		
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François	X			TAURIAI	MARTINEZ Christian		X	
LABESSIERE CANDEIL	GALINIER Philippe -suppl HACK D.			X VERGNES F.	TECOU	DUBIETZ Philippe	X		
LAGRAVE	SUDRE Didier	X			TONNAC	CARLES Jean-Louis		X	
LARROQUE	HELLAND Mark	X			VIEUX	KURGOUALE Rose-Marie	X		
Nombre de Délégués		18	9	1	Présents		16	11	1
quorum					Représentés			20	
56	29				34	2			

sans droit de vote

AUSSAC	BARTHE David	suppléant	LOUPIAC	POZZA Pascal	suppléant
CASTELNAU DE MONTMIRAL	BOUISSET Gilbert	suppléant	MONTANS	FORET Eric	suppléant
CESTAYROLS	THILLIEZ Claude	suppléant	RIVIERES	MAUREL Jean-Claude	suppléant
GIROUSSENS	SOUBREVIE Robert	suppléant	TECOU	MALBERT Dominique	suppléant
GRAZAC	CHELINGUE Claude	suppléant	VIEUX	PIEUX Annick	suppléante

Objet de la délibération N° 2025_077

Assainissement collectif : Vote des tarifs des redevances 2026 (Parts fixes-Parts variables)

Dans la continuité des informations présentées lors du Débat l'atelier ASSAINISSEMENT du 21 novembre 2025, le président propose les augmentations tarifaires comme suit :

- Redevances assainissement collectif :

Part variable

	2026	2027	2028	2029	2030
Scénario retenu	0,20 € + 0,05 €(*)	0,10 €	0,10 €	Tarif unique à partir de 2029	

- Les modalités de facturation et le mécanisme de dégrèvement restent inchangés.

Entendu l'exposé du président,

Vu les articles L2224-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
 Vu la délibération N°2025_037 du 17 avril 2025 modifiant le dispositif de dégrèvement du SMAEP,
 Vu la délibération N°2025_039 du 17 avril 2025 fixant les tarifs et modalités de facturation pour 2025,

Les délégués du Comité syndical du SMAEP du Gaillacois - compétence Assainissement, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent les tarifs des redevances du service « assainissement collectif » pour l'année 2026.

Ils autorisent le président à accomplir tout acte nécessaire à l'application des redevances annexées à la présente délibération.

DEL 2025_077		Élus	34	Élus représentés	2
Pour	36	Contre	0	Abstention	0

Le secrétaire de séance
Cyril Manen

Le président
François Vergnes

Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture et publication sur le site internet du syndicat

Annexe à la DEL 2025_077 : tarifs des redevances parts fixes et parts variables

EPCI	Communes	TARIFS 2026 en HT	
		Part Fixe	Part variable
CA2G	AUSSAC	54,55 €	1,52 €
CA2G	BEAUVAIS SUR TESCOU	54,55 €	1,52 €
CA2G	BRENS	54,55 €	1,52 €
CA2G	BRIATEXTE	54,55 €	1,52 €
CA2G	BUSQUE	54,55 €	1,57 €
CA2G	CADALEN	54,55 €	1,52 €
CA2G	CAHUZAC SUR VERE	54,55 €	1,52 €
CA2G	CASTELNAU DE MONTMIRAL	54,55 €	1,52 €
CA2G	CESTAYROLS	65,45 €	1,52 €
CA2G	COUFFOULEUX	54,55 €	1,94 €
CA2G	FLORENTIN	54,55 €	1,52 €
CA2G	GAILLAC		0,71 €
CA2G	GIROUSSENS	54,55 €	1,52 €
CA2G	GRAZAC	65,45 €	1,43 €
CA2G	LABASTIDE DE LEVIS	73,64 €	2,20 €
CA2G	LABESSIERE CANDEIL	54,55 €	1,52 €
CA2G	LAGRAVE	65,45 €	1,43 €
CA2G	LARROQUE	78,00 €	1,80 €
CA2G	LASGRAISSES	65,45 €	1,43 €
CA2G	LISLE SUR TARN	45,45 €	2,83 €
CA2G	LOUPIAC	90,91 €	1,39 €

Annexe à la DEL 2025_077 : tarifs des redevances parts fixes et parts variables



		TARIFS 2026 en HT	
EPCI	Communes	Part Fixe	Part variable
CA2G	MEZENS	54,55 €	1,52 €
CA2G	MONTANS	54,55 €	1,52 €
CA2G	MONTGAILLARD	54,55 €	1,52 €
CA2G	PARISOT	54,55 €	1,52 €
CA2G	PEYROLE	54,55 €	1,52 €
CA2G	PUYBEGON	54,55 €	1,52 €
CA2G	PUYCELSI	54,55 €	1,65 €
CA2G	RABASTENS	54,55 €	1,57 €
CA2G	RIVIERES	54,55 €	2,20 €
CA2G	SAINT GAUZENS	72,73 €	1,80 €
CA2G	SAINT URCISSE	65,45 €	1,74 €
CA2G	SALVAGNAC	54,55 €	1,52 €
CA2G	SENOUILLAC	65,45 €	1,94 €
CA2G	TECOU	54,55 €	1,52 €
CA2G	VERDIER (LE)	80,00 €	1,45 €
CA2G	VIEUX	65,45 €	1,82 €
CA2G	ZAE AC CAGG	250,00 €	3,25 €
CA2G	Non abonnés à l'Eau Potable	100 €	

Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture et publication sur le site internet du syndicat